

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 février 2020

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Etaient absents et excusés : Franck JUILLET, Gaëlle CAZALS, Nicolas ROLLET

Compte administratif 2019 – et compte de gestion 2019 –

Le compte administratif de l'exercice 2019 ainsi que le compte de gestion ont été présentés à l'Assemblée, le doyen a fait procéder au vote en l'absence du Maire.

Après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la commune, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	173 701.67 €
	Recettes :	88 587.37 €
- Section Investissement	Dépenses :	121 428.38 €
	Recettes :	75 134.07 €

De même, après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif assainissement, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	122.61 €
	Recettes :	13 617.59 €
- Section Investissement	Dépenses :	0.00 €
	Recettes :	8 008.00 €

Convention d'assistance technique avec le BDQE

Monsieur le maire présente au conseil municipal la nouvelle convention d'assistance technique « assainissement et protection de la ressource en eau » concernant l'assainissement collectif. Après délibération, le conseil municipal valide la nouvelle convention

Composition du bureau – Elections Municipales **15 mars 2020**

8h00 – 10h30	Marianne FUSADE - Jean-Paul LARIVIERE – Michel GIRONDE – Victor COLAS
10h30 – 13h00	Pauline CARRON – Marie-Claude DUCROUX – Olivier GIRAUD – Alain DUCRAY
13h00 – 15h30	Louis SALLES – Amandine TACHON – Fabrice MONTAGNIER – Régine MATICHARD
15h30 – 18h00	Dominique LAJOIE - Isabelle GAGNOL – Nadine BOISTARD – Nicolas ROLLET